



## **Rapport de gestion Pour l'exercice clos le 30 novembre 2013**

### **Généralités**

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et leurs notes annexes pour l'exercice clos le 30 novembre 2013.

Dans le présent rapport de gestion, l'acronyme « MTY » et les expressions « Groupe d'Alimentation MTY inc. » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'Alimentation MTY inc. et ses filiales ou Groupe d'Alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les renseignements et données présentés dans ce rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et aux interprétations actuellement publiées et en vigueur qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Ce rapport de gestion est arrêté au 12 février 2014. De l'information supplémentaire sur MTY, y compris l'attestation des documents annuels, ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Énoncés prospectifs**

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, les rubriques intitulées « Aperçu », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables », « Éléments de passif éventuels » et « Événements postérieurs », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2013. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne réfèrent pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Nous formulons un énoncé prospectif lorsque nous utilisons ce que nous savons et prévoyons aujourd'hui pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels hypothèse, but, conseil, intention, objectif, aperçu et stratégie, ou employer à divers temps, notamment au conditionnel ou au futur, des verbes tels viser, anticiper, croire, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, cibler, s'efforcer, pouvoir ou devoir. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire de notre part, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 12 février 2014 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. Nous ne nous engageons d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, et

déclinons toute obligation à cet égard si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

De par leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement de nos attentes implicites ou explicites ou que nos perspectives d'affaires, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, nous ne pouvons garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et nous avisons le lecteur de pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre nos perspectives d'affaires et notre milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses que nous considérons raisonnables au 12 février 2014. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés, tant économiques et opérationnelles que de marché, que nous avons utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs contenus dans ce rapport. Si nos hypothèses se révèlent imprécises, nos résultats réels pourraient s'écarter de façon importante de nos attentes.

À moins d'indication contraire aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et d'autres contenus dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur notre capacité d'attirer la clientèle; notre capacité d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler nos baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; notre capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements en matière de goûts de la clientèle, de tendances démographiques et quant à l'attrait de nos concepts; les changements à l'égard des profils d'achalandage ainsi que des coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix de nos produits; notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies et plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de nous procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; les contraintes opérationnelles ainsi que l'occurrence d'épidémies, de pandémies et d'autres risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements substantiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans nos énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Nous avertissons le lecteur que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles de nous affecter. Des incertitudes et risques additionnels que nous ne connaissons pas pour l'instant ou que nous jugeons présentement négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de notre part, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autre opération qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 12 février 2014. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. En

conséquence, nous ne pouvons en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou comme nous le faisons des risques connus ayant une incidence sur notre entreprise.

## **Respect des normes internationales d'information financière**

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs tabulaires, sont libellés en dollars canadiens et établis selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). MTY utilise comme indicateur le résultat avant impôts, intérêts sur la dette à long terme et amortissements (« BAIIA ») parce qu'il permet à la direction d'évaluer la performance opérationnelle de la Société. La Société présente également le chiffre d'affaires des établissements comparables, qui est défini comme le volume comparatif des ventes générées par des établissements ouverts depuis au moins treize mois ou acquis il y a plus de treize mois.

Ces indicateurs financiers sont largement reconnus, mais n'ont pas une définition standard au sens des PCGR. Il est donc possible qu'ils ne puissent être comparés à ceux présentés par d'autres sociétés. Ces indicateurs non conformes aux PCGR visent à fournir des renseignements additionnels sur la performance de MTY et ils ne devraient pas être considérés isolément ou en lieu et place d'un indicateur conforme aux PCGR.

La Société utilise ces indicateurs pour évaluer la performance de l'entreprise puisqu'ils reflètent ses activités courantes. La direction croit que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société à satisfaire ses obligations de paiement ou en tant qu'outil d'évaluation courant des entreprises du secteur. De la même façon, le chiffre d'affaires des établissements comparables fournit à l'investisseur des renseignements supplémentaires sur la performance du réseau qui n'ont pas d'équivalent sous les PCGR. Ces deux indicateurs interviennent également dans l'établissement de la rémunération incitative à court terme de certains employés.

## **Faits saillants d'événements significatifs au cours de l'exercice**

Le 25 septembre 2013, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition des actifs d'Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (« Extreme Brandz ») pour une contrepartie de 45 millions \$ qui a été réglée à même l'encaisse de la Société. La transaction est entrée en vigueur le 24 septembre 2013.

La Société a également annoncé, le 1<sup>er</sup> octobre 2013, qu'elle avait complété l'acquisition de 80% des actifs de ThaiZone (les sept fondateurs conservant la participation résiduelle) pour une contrepartie totale de 17,7 millions \$.

## **Entreprise principale**

MTY franchise et exploite des établissements de restauration rapide sous les bannières suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Au Vieux Duluth Express, Carrefour Oriental, Panini Pizza Pasta, Chick'n'Chick, Franx Supreme, Croissant Plus, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanellis, Kim Chi, TCBY, Yogen Früz, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, SushiGo, Extreme Pita, Mucho Burrito, PurBlendz et ThaiZone.

Au 30 novembre 2013, MTY détenait 2 590 établissements en activité, dont 2 565 étaient franchisés ou faisaient l'objet d'ententes d'exploitation tandis que les 25 autres étaient exploités par MTY.

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les foires alimentaires et les centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-services, des

dépanneurs, des cinémas et des parcs d'attractions ainsi qu'en d'autres lieux ou dans des parcs commerciaux. Les emplacements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et génèrent de ventes inférieures à celles d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue. Les bannières Country Style, La Crémère, TCBY, Sushi Shop, SushiGo, TacoTime, Valentine, Tutti Frutti, Mr. Sub, Extreme Pita et Mucho Burrito sont surtout établis avec façade sur rue. La Crémère et TCBY sont exploitées essentiellement d'avril à septembre tandis que les autres bannières le sont l'année durant.

MTY a développé plusieurs concepts de restauration rapide. Tiki-Ming (cuisine chinoise) a été sa première bannière, suivie de Sukiyaki (délices de la table japonaise), Franx Supreme (hotdogs/hamburgers), Panini Pizza Pasta, Chick'n'Chick, Caféràma, Carrefour Oriental, Villa Madina, Kim Chi, Vie & Nam, Tandori et O'Burger.

D'autres bannières se sont ajoutées à la suite d'acquisitions successives, notamment :

- En 1999, 18 établissements de la chaîne Fontaine Santé/Veggirama;
- En 2001, 74 établissements de la chaîne La Crémère;
- En 2002, 20 établissements de la chaîne Croissant Plus;
- En 2003, 24 établissements de la chaîne Cultures;
- En mai 2004, six établissements de la chaîne Thai Express;
- En juin 2004, 103 établissements de la chaîne Mrs. Vanelli's; et
- En septembre 2005, 91 établissements de The Country's Best Yogurt (« TCBY »), de concert avec les droits de franchise maîtresse canadienne.
- Le 1<sup>er</sup> avril 2006, les droits de franchise exclusifs de Yogen Früz<sup>MC</sup> au Canada et son réseau de 152 établissements existants;
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2006, la bannière Sushi Shop, ses 42 franchises et 5 établissements propriétaires;
- Le 19 octobre 2006, la bannière Koya Japan, ses 24 franchises et un établissement propriétaire;
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2007, 15 franchises existantes de la bannière Sushi Shop, acquises d'un groupe d'investisseurs;
- Le 15 septembre 2008, la bannière Tutti Frutti et ses 29 établissements qui desservent la clientèle du petit-déjeuner et du lunch;
- Le 31 octobre 2008, les droits de franchisage canadiens de TacoTime qui, à la date d'acquisition, exploitait 117 restaurants dans l'Ouest canadien;
- Le 1<sup>er</sup> mai 2009, les actions en circulation de Country Style Food Services Holdings Inc., de même que les 480 établissements exploités par ses filiales;
- Le 16 septembre 2010, les actions en circulation de Groupe Valentine inc. et son réseau de 95 établissements, transaction entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2010;
- Le 24 août 2011, l'actif de Jugo Juice International Inc., dont 136 établissements en activité à la date de clôture, transaction entrée en vigueur rétroactivement au 18 août 2011;
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, l'actif de Mr. Submarine Limited, dont 338 établissements en activité à la date de clôture;
- Le 10 novembre 2011, l'actif de Koryo Korean BBQ Franchise Corp., dont 20 établissements en activité à la date effective de clôture, la transaction entrant en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2011;
- Le 26 septembre 2012, les actifs de Mr. Souvlaki Ltd., dont 14 établissements en activité à la date de clôture de la transaction;
- Le 31 mai 2013, la bannière SushiGo, comprenant cinq établissements à la date de clôture, la transaction entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013;
- Le 14 septembre 2013, les actifs d'Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (« Extreme Brandz »), comprenant 305 établissements, dont 34 qui sont situés aux États-Unis;
- Le 30 septembre 2013, 80% des actifs de ThaiZone, une chaîne qui exploite 25 établissements et trois restaurants mobiles.

MTY détient également une entente exclusive de développement régional avec Restaurant Au Vieux Duluth afin de développer et sous-franchiser les restaurants à service rapide Au Vieux Duluth Express en Ontario et au Québec.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, des ventes de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution des fournisseurs et des ventes d'autres biens et services aux franchisés. Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société comprennent les recettes qu'ils génèrent. Les charges d'exploitation relatives au franchisage incluent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de préparation de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures et équipements vendus aux franchisés. Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société comprennent leurs coûts d'exploitation.

MTY tire des revenus de l'entreprise de transformation des aliments mentionnée aux présentes. L'usine transforme divers produits qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus aux restaurants ou à d'autres usines de transformation, aux plats pour micro-ondes vendus chez des détaillants. La majorité des rentrées de l'usine proviennent de la vente de ses produits à des distributeurs et détaillants.

La Société tire également des revenus de son centre de distribution situé sur la rive sud de Montréal. Celui-ci dessert principalement les franchisés des bannières Valentine et Franx Supreme, à qui il offre une large gamme des produits nécessaires à l'exploitation quotidienne des restaurants.

### **Description d'acquisitions récentes**

Le 30 septembre 2013, la Société a acquis 80% des actifs de ThaiZone pour une contrepartie totale de 17,7 millions \$ financée à même l'encaisse de la Société et ses facilités de crédit disponibles. À la date de clôture, ThaiZone exploitait 25 établissements et trois restaurants mobiles. La Société a effectué des retenues totalisant 1,78 millions \$ sur le prix d'acquisition; ces retenues ne portent pas intérêt.

Le 24 septembre 2013, la Société a acquis les actifs d'Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito pour une contrepartie de 45 millions \$ devant être versée à même l'encaisse de MTY. À la date de la clôture, 305 établissements étaient en activité, dont cinq appartenant à la Société, et 34 sont situés aux États-Unis. La Société a effectué, sur le prix d'acquisition, des retenues ne portant pas intérêt s'élevant à 4,5 millions \$.

Le 31 mai 2013, la Société a acquis la plupart des actifs du groupe Gestion SushiGo - Sésame inc. ([www.sushigoexpress.ca](http://www.sushigoexpress.ca)), 9161-9379 Québec inc. et 9201-0560 Québec inc. pour une contrepartie totale de 1,05 million \$. À la date de clôture, cinq restaurants SushiGo étaient en activité, deux de ceux-ci appartenant à la Société. L'acquisition est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013. La Société a effectué des retenues de garantie s'élevant à 0,1 million \$ sur le prix d'acquisition; ces retenues ne portent pas intérêt.

Le 26 septembre 2012, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé l'acquisition de la plupart des actifs de Mr. Souvlaki Ltd. pour une contrepartie totale s'élevant à 0,9 million \$. À la date de clôture, 14 établissements de Mr. Souvlaki étaient en activité, tous franchisés. MTY a effectué, sur le prix d'acquisition, des retenues de garantie s'élevant à 0,17 million \$; ces retenues ne portent pas intérêt.

## Informations annuelles choisies

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Exercice clos le 30 novembre 2013</b>	<b>Exercice clos le 30 novembre 2012</b>	<b>Exercice clos le 30 novembre 2011</b>
Actif	173 044 \$	136 561 \$	115 628 \$
Passif à long terme	9 769 \$	2 575 \$	9 309 \$
Produits	101 360 \$	96 220 \$	78 358 \$
Bénéfice avant impôt	34 610 \$	30 504 \$	22 821 \$
Résultat net attribuable aux propriétaires	25 712 \$	22 067 \$	16 194 \$
Résultat global attribuable aux propriétaires	25 718 \$	22 067 \$	16 194 \$
Bénéfice par action, de base	1,34 \$	1,15 \$	0,85 \$
Bénéfice par action, dilué	1,34 \$	1,15 \$	0,85 \$
Dividende versé sur les actions ordinaires	5 354 \$	4 206 \$	3 442 \$
Dividende par action ordinaire	0,280 \$	0,220 \$	0,180 \$
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	19 120 567	19 120 567	19 120 567
Nombre moyen pondéré quotidien dilué d'actions ordinaires	19 120 567	19 120 567	19 120 567

## Résumé de l'information financière trimestrielle

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Trimestres clos en</b>							
	<b>Février 2012</b>	<b>Mai 2012</b>	<b>Août 2012</b>	<b>Novembre 2012</b>	<b>Février 2013</b>	<b>Mai 2013</b>	<b>Août 2013</b>	<b>Novembre 2013</b>
Produits	21 945 \$	23 689 \$	24 239 \$	26 347 \$	22 628 \$	25 342 \$	25 130 \$	28 260 \$
Résultat net attribuables aux propriétaires	4 392 \$	5 283 \$	6 129 \$	6 263 \$	5 635 \$	6 250 \$	6 682 \$	7 145 \$
Résultat global attribuables aux propriétaires	4 392 \$	5 283 \$	6 129 \$	6 263 \$	5 635 \$	6 250 \$	6 682 \$	7 151 \$
Par action	0,23 \$	0,28 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,29 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,37 \$
Par action, dilué	0,23 \$	0,28 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,29 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,37 \$

## Résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 novembre 2013

### Produits

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2013, les produits d'exploitation de la Société se sont accrus de 5% pour atteindre 101,4 millions \$. Les produits des quatre segments commerciaux se répartissent comme suit :

	30 novembre 2013 (millions de \$)	30 novembre 2012 (millions de \$)	Variation
Activités reliées aux franchises	74,1	70,9	5%
Établissements appartenant à la Société	11,9	12,2	(3%)
Distribution	6,2	6,1	2%
Transformation des aliments	10,0	8,1	24%
Transactions intersociétés	(0,9)	(1,0)	S/O
<b>Produits d'exploitation totaux</b>	<b>101,4</b>	<b>96,2</b>	<b>5%</b>

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés se sont accrus de 5%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette augmentation, entre autres :

	millions \$
Produits, exercice 2012	70,9
Augmentation des flux de rentrées récurrents	2,4
Diminution des projets clés en main, des ventes de fournitures aux franchisés et des revenus de location	(0,6)
Augmentation des droits de franchise initiaux	0,6
Augmentation des frais de renouvellement, de transfert et de gestion	0,7
Autres variations non significatives	0,1
<b>Produits, exercice 2013</b>	<b>74,1</b>

Au cours de l'exercice 2013, la Société a bénéficié de redevances accrues résultant de l'acquisition des bannières Extreme Pita, PurBlendz, Mucho Burrito et ThaiZone. Ces nouvelles bannières représentent 2,0 millions \$ de l'augmentation totale des flux de rentrées récurrents indiquée ci-dessus. La Société a également bénéficié de la vente de licences maîtresses à l'égard de certaines de ses bannières; ces revenus sont inclus dans les droits de franchise initiaux. Cette croissance a été partiellement atténuée par une diminution de revenus de projets clefs en main, de revenus de location et de vente de fournitures aux franchisés.

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 3% pour s'établir à 11,9 millions \$ durant l'exercice. Ce fléchissement est principalement dû à la diminution nette du nombre d'établissements classés aux entités ad hoc.

L'usine de transformation des aliments de la Société a dégagé des produits s'élevant à 10,0 million \$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation de 24% comparativement à l'exercice antérieur. Cette augmentation est attribuable à la mise en place de nouvelles gammes de produits durant l'exercice 2013.

#### **Coût des ventes et autres charges d'exploitation**

Au cours de l'exercice 2013, les charges d'exploitation ont augmenté de 4% pour s'établir à 62,1 millions \$, comparativement à 61,3 millions \$ pour la même période de l'exercice 2012. Les charges d'exploitation des quatre segments commerciaux se répartissent comme suit :

	30 novembre 2013 (millions de \$)	30 novembre 2012 (millions de \$)	Variation
Activités reliées aux franchises	36,2	36,3	(0%)
Établissements appartenant à la Société	11,0	12,4	(11%)
Distribution	5,7	5,6	1%
Transformation des aliments	10,1	8,0	26%
Transactions intersociétés	(0,9)	(1,0)	N/A
<b>Charges d'exploitation totales</b>	<b>62,1</b>	<b>61,3</b>	<b>4%</b>

Les charges d'exploitation attribuables aux activités de franchisage sont relativement similaires aux résultats de 2012. Les coûts reliés aux opérations des nouvelles bannières et l'augmentation de la provision pour créances douteuses de franchisés ont été pondérés par la diminution des charges reliées aux projets clefs en main, de revenus de location et de vente de fournitures aux franchisés.

Au cours de l'exercice, les charges relatives aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 1,4 million \$ tandis que celles reliées à la transformation des aliments ont augmenté de 2,1 millions \$ et ce, pour les raisons mentionnées au paragraphe « Produits » ci-dessus.

### Résultat avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

Exercice clos le 30 novembre 2013						
(en millions de \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Distribution	Transformation	Consolidation	Total
Produits	74,13 \$	11,85 \$	6,22 \$	10,02 \$	(0,86 \$)	101,36 \$
Charges	36,22 \$	11,02 \$	5,67 \$	10,07 \$	(0,86 \$)	62,12 \$
BAIIA*	37,91 \$	0,83 \$	0,55 \$	(0,05 \$)	0,00 \$	39,24 \$
BAIIA en tant que % des produits	51%	7%	9%	S/O	S/O	39%
Exercice clos le 30 novembre 2012						
(en millions de \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Distribution	Transformation	Consolidation	Total
Produits	70,91 \$	12,17 \$	6,08 \$	8,05 \$	(0,99 \$)	96,22 \$
Charges	36,33 \$	12,35 \$	5,63 \$	7,97 \$	(0,99 \$)	61,29 \$
BAIIA*	34,58 \$	(0,18 \$)	0,45 \$	0,08 \$	0,00 \$	34,93 \$
BAIIA en tant que % des produits	49%	S/O	7%	1%	S/O	36%

\* Le BAIIA (résultat avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation.

Le BAIIA s'est accru de 12%, passant de 34,9 millions \$ à 39,2 millions \$ pour l'exercice 2013.

Durant l'exercice, les opérations de franchisage ont apporté 37,9 millions \$ au BAIIA, une hausse de 10% par rapport aux résultats de l'exercice 2012. Les apports des dernières acquisitions comptent pour environ le quart de cette croissance, le reste étant surtout attribuable à la vente de licences maîtresses, à la réduction des coûts de location et à des mesures de gestion des coûts efficaces mises en place à la fin depuis la fin de l'exercice 2012.

Le BAIIA exprimé en pourcentage des produits est passé de 49% en 2012 à 51% en 2013, essentiellement en raison du poids relatif d'éléments à marge de profit élevée dans la composition du chiffre d'affaires, mais aussi du fait des mesures strictes de contrôle des coûts mises en place.

Le BAIIA des établissements appartenant à la Société a légèrement progressé au cours de l'exercice, surtout du fait que quelques établissements rentables se sont ajoutés en 2013, tandis que des établissements non rentables ont été fermés durant la même période.

Le BAIIA de l'usine de transformation des aliments a diminué au cours de l'exercice, principalement en raison des coûts liés à la mise en place de nouvelles gammes de produits après les nouvelles ententes conclues à la fin de 2012 et au cours de la première partie de 2013. Une modification de la composition du chiffre d'affaires en faveur de produits dégagant une moindre marge de profit a également eu une incidence sur la rentabilité de la société.



## Résultat

Le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires s'est accru de 17% à l'exercice clos le 30 novembre 2013 par rapport à la même période de l'an dernier. MTY a comptabilisé un résultat net attribuable à ses propriétaires s'élevant à 25,7 millions \$ ou 1,34 \$ par action (1,34 \$ sur une base diluée) comparativement à 22,1 millions \$ ou 1,15 \$ par action (1,15 \$ sur une base diluée) en 2012.

La croissance du résultat net est principalement attribuable à la progression du BAIIA décrite ci-dessus. La dépréciation d'immobilisations corporelles de même qu'un rajustement défavorable, non récurrent, à la charge d'impôts avaient également affecté le résultat de 2012; ce n'est pas le cas pour l'exercice 2013.

## Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

(en milliers de \$)

	<b>Exercice clos le 30 novembre 2013</b>	<b>Exercice clos le 30 novembre 2012</b>
	\$	\$
Bénéfice avant impôt	34 610	30 504
Amortissement – immobilisations corporelles	1 108	1 128
Amortissement – immobilisations incorporelles	4 223	3 867
Intérêts sur la dette à long terme	291	335
(Gains) pertes de change	(53)	27
Produits d'intérêts	(487)	(282)
Profit au rachat d'actions privilégiées	-	(100)
Gain sur remise d'un prêt d'un actionnaire ne détenant pas le contrôle	-	(110)
Dépréciation d'immobilisations corporelles	(64)	68
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(317)	(511)
Autres produits	(76)	-
<b>BAIIA</b>	<b>39 235</b>	<b>34 926</b>

## Amortissement

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accrue de 0,4 million \$ en 2013 étant donné les droits de franchise additionnels acquis durant l'exercice.

## Autres produits et charges

Le profit à la cession d'immobilisations corporelles, qui provient généralement de la vente d'établissements appartenant à la Société, s'est établi à 0,3 million \$ en 2013, alors qu'il était de 0,5 million \$ en 2012. Le profit réalisé en 2012 était principalement attribuable à la vente d'un établissement appartenant à la Société dont les recettes se situaient au-dessus de la moyenne et qui, en conséquence, a commandé un prix de vente supérieur.

En 2012, la Société a comptabilisé une perte de valeur d'immobilisations corporelles se chiffrant à 0,1 million \$. En 2013, une partie de cette dépréciation a été reprise, l'état du marché s'étant amélioré.

La Société a comptabilisé un gain de 0,1 million \$ en 2012, lors du rachat des actions privilégiées émises par l'une de ses filiales. Ces actions devaient obligatoirement être rachetées par tranches à chaque année, leur valeur de rachat étant fondée sur le rendement de la filiale. Aucun rachat n'a eu lieu en 2013 puisque la filiale n'est plus consolidée, mais plutôt détenue comme actif disponible à la vente. Des produits de placement s'élevant à 0,1 million \$ ont été comptabilisés en 2013 à l'égard de ce placement.

En 2012, la Société a également comptabilisé un gain de 0,1 million \$ sur la remise d'un prêt par un actionnaire ne détenant pas le contrôle d'une filiale. Un tel gain n'a pas été comptabilisé en 2013.

## Impôts sur le résultat

La provision pour impôts, exprimée en pourcentage du résultat avant impôts, s'est établie à 25,9% en 2013, une baisse de 1,8% par rapport à l'exercice 2012. Certains éléments non récurrents avaient eu une incidence négative sur la charge d'impôts de 2012.

## Résultat d'exploitation du 4<sup>e</sup> trimestre clos le 30 novembre 2013

### Produits

Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2013, les produits d'exploitation de la Société ont augmenté de 7% pour s'établir à 28,3 millions \$. Les produits des quatre segments commerciaux se répartissent comme suit :

	30 novembre 2013 (millions \$)	30 novembre 2012 (millions \$)	Variation
Activités liées aux franchises	20,1	20,0	0%
Établissements appartenant à la Société	3,4	2,5	36%
Distribution	2,0	1,9	6%
Transformation des aliments	3,0	2,3	32%
Transactions intersociétés	(0,3)	(0,3)	S/O
<b>Produits d'exploitation totaux</b>	<b>28,3</b>	<b>26,3</b>	<b>7%</b>

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés se sont accrus de 0,1 million \$, comparativement à la même période de l'exercice 2012. Plusieurs facteurs ont contribué à cette hausse, entre autres :

	millions \$
Produits, quatrième trimestre de 2012	20,0
Augmentation des flux de rentrées récurrents	2,0
Diminution des projets clés en main, des ventes de fournitures aux franchisés et des revenus de location	(2,0)
Diminution des droits de franchise initiaux	(0,2)
Augmentation des frais de renouvellement, de transfert et de gestion	0,3
Autres variations non significatives	0,0
<b>Produits, quatrième trimestre de 2013</b>	<b>20,1</b>

Au quatrième trimestre de l'exercice 2013, la Société a bénéficié d'une hausse de 2,0 millions \$ des flux de rentrées récurrents. De cette hausse, 2,0 millions \$ proviennent des acquisitions effectuée au cours du trimestre. Cette performance a été pondérée par une baisse des produits liés aux projets clés en main, de ventes de fournitures aux franchisés et des revenus de location comparativement à la même période de 2012.

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société se sont accrus de 36% pour atteindre 3,4 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013. Cette croissance du quatrième trimestre est principalement due à l'acquisition de cinq établissements qui étaient propriété de la chaîne Extreme Brandz.

Au cours du quatrième trimestre, la Société a généré 3,0 millions \$ du segment de la transformation des aliments. Cette augmentation de 32% comparativement à la même période de l'exercice 2012 est attribuable à la mise en place de nouvelles gammes de produits.

### Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013, les charges d'exploitation ont augmenté de 3%, passant de 17,4 millions \$ à 17,9 millions \$ par rapport au même trimestre de l'exercice 2012. Les charges d'exploitation des quatre segments commerciaux se répartissent comme suit :

	30 novembre 2013 (millions \$)	30 novembre 2012 (millions \$)	Variation
Activités reliées aux franchises	10,5	11,0	(5%)
Établissements appartenant à la Société	2,8	2,7	7%
Distribution	1,8	1,7	2%
Transformation des aliments	3,0	2,3	31%
Transactions intersociétés	(0,3)	(0,3)	S/O
<b>Charges d'exploitation totales</b>	<b>17,9</b>	<b>17,4</b>	<b>3%</b>

Les charges d'exploitation attribuables aux activités reliées aux franchises ont diminué de 0,5 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2013, principalement en raison de la diminution des coûts de projets clés en main, des ventes de fournitures aux franchisés et des revenus de location. Cette augmentation a été pondérée par une augmentation des charges d'exploitation reliées aux deux acquisitions effectuées durant le quatrième trimestre ainsi que l'augmentation de la provision pour créances douteuses de franchisés.

Au cours du trimestre, les charges relatives aux établissements appartenant à la Société et aux opérations de transformation des aliments se sont accrues de 0,1 million \$ et de 0,7 millions \$ respectivement pour les raisons mentionnées à la section « Produits » ci-dessus.

### Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

Trimestre clos le 30 novembre 2013						
(en millions de \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Distribution	Transformation	Consolidation	Total
Produits	20,14 \$	3,39 \$	1,97 \$	3,00 \$	(0,24 \$)	28,26 \$
Charges	10,52 \$	2,84 \$	1,78 \$	3,00 \$	(0,24 \$)	17,90 \$
BAIIA*	9,62 \$	0,55 \$	0,19 \$	0,00 \$	0,00 \$	10,36 \$
BAIIA en tant que % des produits	48%	16%	10%	0%	S/O	37%

Trimestre clos le 30 novembre 2012						
(en millions de \$)	Franchises	Établissements propriétaires	Distribution	Transformation	Consolidation	Total
Produits	20,05 \$	2,49 \$	1,87 \$	2,27 \$	(0,33 \$)	26,35 \$
Charges	11,02 \$	2,65 \$	1,74 \$	2,28 \$	(0,33 \$)	17,37 \$
BAIIA*	9,03 \$	(0,16 \$)	0,12 \$	(0,01 \$)	0,00 \$	8,98 \$
BAIIA en tant que % des produits	45%	S/O	7%	S/O	S/O	34%

\* Le BAIIA (résultat avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation.

Le BAIIA total s'est accru de 15%, passant de 9,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012 à 10,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2013.

Durant le trimestre, les activités reliées aux franchises ont apporté 9,6 millions \$ au BAIIA, une hausse de 7% par rapport aux résultats de la même période de 2012. Cette progression découle essentiellement des acquisitions réalisées pendant le quatrième trimestre.

Le BAIIA exprimé en pourcentage des produits associés aux opérations de franchisage a atteint 48% au cours du quatrième trimestre 2013, ceci en raison du poids accru des éléments procurant une marge de profit supérieure, tels les redevances.

Le BAIIA des établissements appartenant à la Société a augmenté au cours du trimestre, principalement en raison de l'ajout de quelques établissements rentables en 2013.

Le BAIIA de l'usine de transformation des aliments est nul au quatrième trimestre de l'exercice 2013 puisque l'augmentation des revenus de production de nouvelles gammes de produits a été pondérée par les coûts y afférant.

### Résultat

Au trimestre clos le 30 novembre 2013, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires s'est chiffré à 7,1 millions \$ ou 0,37 \$ par action (0,37 \$ sur une base diluée), comparativement à 6,3 millions \$ ou 0,33 \$ par action (0,33 \$ sur une base diluée) au même trimestre de 2012. Cette croissance du résultat net découle essentiellement des acquisitions réalisées au cours du quatrième trimestre.

### Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

(en milliers de \$)

	<b>Trimestre clos le 30 novembre 2013</b>	<b>Trimestre clos le 30 novembre 2012</b>
Bénéfice avant impôt	9 263	8 187
Amortissement – immobilisations corporelles	284	256
Amortissement – immobilisations incorporelles	1 301	971
Intérêts sur la dette à long terme	66	85
(Gains) pertes de change	1	(2)
Produits d'intérêts	(104)	(122)
Profit au rachat d'actions privilégiées	-	(100)
Gain sur remise d'un prêt d'un actionnaire ne détenant pas le contrôle	-	(110)
Dépréciation d'immobilisations corporelles	(64)	(161)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(311)	(26)
Autres produits	(76)	-
<b>BAIIA</b>	<b>10 360</b>	<b>8 978</b>

### Amortissement

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accrue de 0,3 million \$ en 2013 étant donné les droits de franchise acquis au cours de l'exercice.

### Autres produits et charges

Le profit à la cession d'immobilisations corporelles, qui résulte de la vente d'établissements appartenant à la Société, s'est accru de 0,3 million \$ en 2013. Ce gain découle essentiellement de la vente de deux des restaurants de la Société.

Au cours du quatrième trimestre de 2013, une partie de la perte de valeur comptabilisée en 2012 à l'égard des actifs de huit des établissements de la Société (chacun d'entre eux représentant une unité génératrice

de trésorerie) a été reprise. La reprise, au montant de 0,1 million \$, découle d'une amélioration de la situation du marché pour certains établissements.

La Société a comptabilisé un gain de 0,1 million \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012, lors du rachat des actions privilégiées émises par l'une de ses filiales. Un tel gain n'a pas été comptabilisé en 2013. Ces actions devaient être rachetées en trois tranches annuelles à une valeur déterminée en fonction de la performance de l'usine.

En 2012, la Société a comptabilisé un gain de 0,1 million \$ sur le prêt d'actionnaires minoritaires à l'une de ses filiales, ceux-ci ayant renoncé au remboursement des sommes dues. Un tel gain ne s'est pas répété en 2013.

### Impôts sur le résultat

La provision pour impôts, exprimée en pourcentage du résultat avant impôts, a été relativement stable au cours du quatrième trimestre 2013 par rapport à la même période de l'exercice 2012.

### Obligations contractuelles et dette à long terme

Les obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minima des contrats de location qui ne font pas l'objet d'un contrat de sous-location sont les suivantes :

Période (en milliers de \$)	Dette à long terme*	Engagements de location nets	Obligations contractuelles totales
2014	2 784 \$	3 205 \$	5 989 \$
2015	2 364 \$	3 030 \$	5 394 \$
2016	2 066 \$	2 515 \$	4 581 \$
2017	53 \$	2 521 \$	2 574 \$
2018	53 \$	1 802 \$	1 855 \$
Solde des engagements	289 \$	4 362 \$	4 651 \$
	<b>7 609 \$</b>	<b>17 435 \$</b>	<b>25 044 \$</b>

\* Les montants présentés sont les montants totaux payables à échéance et ne sont donc pas actualisés. Pour connaître les engagements totaux, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés au 30 novembre 2013.

La dette à long terme comprend des retenues de garantie sur acquisitions ne portant pas intérêt ainsi que des indemnités de résiliation de contrat ne portant pas intérêt.

À la fin de l'exercice, la Société a tiré 12 millions \$ sur sa marge de crédit, ceci sous la forme d'acceptations bancaires échéant en décembre 2013. La facilité de crédit comporte des clauses restrictives qui l'obligent à respecter un ratio de la dette consolidée sur le BAIIA de 2:1 et un ratio minimal de couverture des intérêts de 4,5:1. La Société respectait ces conditions à la fin de l'exercice. Lorsqu'elle est utilisée, la marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel annuel de la banque majoré d'au plus 0,5%, selon le ratio dette consolidée sur BAIIA de la Société.

Outre ce qui précède, la Société a conclu des ententes avec des fournisseurs pour l'achat de grains de café, de blé, de sucre et de shortening qui doivent être livrés entre décembre 2013 et mars 2014. L'engagement total s'élève à 0,5 million \$.

### Liquidité et ressources financières

Au 30 novembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient (5,9) millions \$ après prise en compte du solde de la marge de crédit, un recul de 38,9 millions \$ par rapport à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus à la fin de l'exercice 2012. Ce recul découle essentiellement des

acquisitions réalisées au quatrième trimestre, pour lesquelles la Société a déboursé 55,5 millions \$, ainsi que du remboursement, au cours de l'exercice, d'une dette à long terme s'élevant à 3,7 millions \$.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 26,5 millions \$ à l'exercice 2013. Si l'on exclut la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ainsi que des impôts et intérêts versés, nos activités ont généré des flux de trésorerie s'élevant à 39,7 millions \$, comparativement à 35,8 millions \$ en 2012, soit une hausse de 11%. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse de 12% du BAIIA décrite ci-dessus.

À court terme, la direction continuera à ouvrir de nouveaux établissements qui seront financés par de nouveaux franchisés. MTY poursuivra ses démarches en vue de vendre certains de ses établissements propriétaires actuels et recherchera de nouvelles occasions d'acquérir d'autres entreprises de services alimentaires.

Au 30 novembre 2013, la Société disposait toujours de 18 millions \$ sur sa facilité de crédit totale de 30 millions \$. Cette somme, si elle est utilisée, porte intérêt au même taux que le crédit actuel de 12 millions \$.

Les flux de trésorerie excédentaires générés par nos activités d'exploitation sont généralement placés dans des comptes d'épargne à rendement élevé ou dans des certificats de placement garanti jusqu'à ce que des fonds soient requis.

### **État de la situation financière**

À la fin du quatrième trimestre, les débiteurs s'élevaient à 13,5 millions \$, comparativement à 13,6 millions \$ à la fin de l'exercice 2012. Les débiteurs bruts se sont accrus de 1,0 million \$, mais cette hausse a été pondérée par des provisions pour créance douteuse supérieures de 1,1 million \$ en 2013.

Le placement dans une filiale détenue en vue de la vente consiste dans la participation de 51% de la Société dans 7867567 Canada inc. (Aliment Flavio). Le 5 novembre 2013, la Société a reçu une lettre d'intention comportant certaines conditions devant être validées après la fin de l'exercice. La valeur du placement détenu en vue de la vente comptabilisée à l'état consolidé de la position financière de la Société est égale à la valeur comptable nette de l'actif de 7687567 Canada inc. diminué de son passif avant classement comme actif détenu en vue de la vente. La Société n'a comptabilisé ni gain ni perte à l'état des résultats. Ce placement constitue l'un des segments commerciaux de la Société.

Le solde des immobilisations corporelles a diminué en 2013 à la suite du reclassement de la filiale susmentionnée en tant qu'actif détenu en vue de la vente. Cette diminution a été pondérée par les nouvelles acquisitions réalisées au quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Les immobilisations incorporelles se sont accrues de 39,8 millions \$ en 2013 à la suite des acquisitions réalisées par la Société au quatrième trimestre, qui comptent pour 43,6 millions \$ dans la hausse totale. Ce résultat a été pondéré par l'amortissement comptabilisé en 2013.

Tel que mentionné précédemment, la Société a tiré 12 millions \$ sur sa marge de crédit disponible et elle a financé cette somme au moyen d'acceptations bancaires. Ces instruments arrivaient à échéance en décembre 2013.

Les créiteurs et charges à payer sont passés de 13,4 millions \$ à 11,9 millions \$ entre le 30 novembre 2012 et le 30 novembre 2013. Cet écart tient surtout à une diminution nette des réserves du fonds publicitaire au cours de 2013.

Les provisions, qui comprennent des montants rattachés à l'issue possible de litiges et différends, à la fermeture d'établissements et aux passifs de cartes-cadeaux, se chiffraient à 1,8 millions \$ au 30 novembre 2013, comparativement à 2,3 millions \$ à la fin de l'exercice 2012. Des ajouts s'élevant 0,8 million \$ ont été compensés par des paiements et reprises totalisant respectivement 1,1 million \$ et 0,5 million \$.

Les produits différés comprennent des droits de distribution qui sont acquis des fournisseurs en fonction des volumes de consommation, ainsi que des droits de franchise initiaux qui sont constatés lorsque la quasi-totalité des services initiaux ont été rendus par la Société. Leur solde au 30 novembre 2013 s'établissait à 3,7 millions \$, une hausse de 1,5 million \$ par rapport au solde de la fin de l'exercice 2012. Cette augmentation découle de l'augmentation des dépôts de droits de franchise et des droits de distribution. Les dépôts de droits de franchise dépendent du niveau des activités et livraisons pendant une certaine période; les acquisitions réalisées au quatrième trimestre ont eu une incidence sur les droits de distribution. Ces sommes seront constatées aux produits lorsqu'elles seront réalisées.

La dette à long terme comprend des retenues de garantie sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt. Au cours de l'exercice, des retenues s'élevant à 6,5 millions \$ se sont ajoutées à titre de retenues sur les acquisitions effectuées au cours du trimestre. De retenues totalisant 3,7 millions \$ ont aussi été libérées.

D'autres renseignements sur les éléments ci-dessus de l'état de la situation financière figurent dans les notes annexes aux états financiers consolidés au 30 novembre 2013.

## **Capital-actions**

Il n'y a eu aucune émission d'actions durant l'exercice clos le 30 novembre 2013. Au 12 février 2014, 19 120 567 actions ordinaires de MTY étaient en circulation.

## **Renseignements sur les établissements**

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les foires alimentaires et les centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-services, des dépanneurs, des cinémas et des parcs d'attractions ainsi qu'en d'autres lieux ou dans des parcs commerciaux. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des bénéfices inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue.

	Nombre d'établissements à l'exercice clos le	
	30 novembre 2013	30 novembre 2012
Franchises au début de l'exercice	2 179	2 233
Établissements appartenant à la Société au début de l'exercice	20	30
Acquis au cours de l'exercice	338	14
Ouverts durant la période		
Foire alimentaire et centre commercial	45	45
Emplacement avec façade sur rue	56	33
Non traditionnel	54	51
Fermés durant la période		
Foire alimentaire et centre commercial	(17)	(49)
Emplacement avec façade sur rue	(31)	(45)
Non traditionnel	(54)	(113)
<b>Total à la fin de l'exercice</b>	<b>2 590</b>	2 199
Franchises à la fin de l'exercice	2 565	2 179
Établissements appartenant à la Société à la fin de l'exercice	25	20
<b>Total à la fin de l'exercice</b>	<b>2 590</b>	2 199

Au terme de l'exercice clos le 30 novembre 2013, le réseau de la Société s'est enrichi de 53 établissements, alors qu'il s'était réduit de 78 établissements au cours de la même période il y a un an, exclusion faite des établissements provenant des acquisitions réalisées pendant ces deux années. L'écart est principalement dû à la résiliation de deux contrats en 2012, ce qui a entraîné la perte de 49 établissements non traditionnels à faible volume d'affaires.

À la fin de l'exercice, 25 établissements appartenaient à la Société, une augmentation nette de cinq établissements depuis la fin de l'exercice 2012. Au cours de l'exercice, cinq établissements appartenant à la Société ont été vendus, quatre ont fermé leurs portes et 14 se sont ajoutés, dont cinq établissements provenant de l'acquisition de la chaîne Extreme Brandz et deux, de l'acquisition de SushiGo.

Au 30 novembre 2013, deux établissements d'essai étaient exploités, tous deux exclus des données présentées ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires à l'échelle du réseau :

Type d'emplacement	% du nombre d'établissements au		% du chiffre d'affaires à l'échelle du réseau pour l'exercice clos le	
	30 novembre 2013	30 novembre 2012	30 novembre 2013	30 novembre 2012
Centre commercial et foire alimentaire	35%	38%	45%	50%
Façade sur rue	42%	36%	45%	41%
Forme non traditionnelle	23%	26%	10%	9%



La répartition géographique des établissements de MTY et de leur chiffre d'affaires à l'échelle du réseau est la suivante :

Situation géographique	% du nombre d'établissements au		% du chiffre d'affaires à l'échelle du réseau pour l'exercice clos le	
	<b>30 novembre 2013</b>	30 novembre 2012	<b>30 novembre 2013</b>	30 novembre 2012
Ontario	<b>44%</b>	46%	<b>34%</b>	36%
Québec	<b>26%</b>	28%	<b>35%</b>	34%
Ouest du Canada	<b>22%</b>	20%	<b>25%</b>	24%
Maritimes	<b>3%</b>	2%	<b>1%</b>	1%
Internationale	<b>5%</b>	4%	<b>5%</b>	4%

### Chiffre d'affaires du réseau

Le chiffre d'affaires du réseau s'est accru de 5% pour atteindre 725,8 millions \$ à l'exercice clos le 30 novembre 2013, comparativement à 688,7 millions \$ à l'exercice 2012.

Les récentes acquisitions comptent pour environ 80% de la croissance du chiffre d'affaires pendant l'exercice, le reste provenant surtout des nouveaux restaurants ouverts pendant l'exercice.

Le chiffre d'affaires du réseau inclut les ventes réalisées par les établissements appartenant à la Société et les établissements franchisés, mais exclut celles réalisées par le centre de distribution ou par l'usine de transformation des aliments.

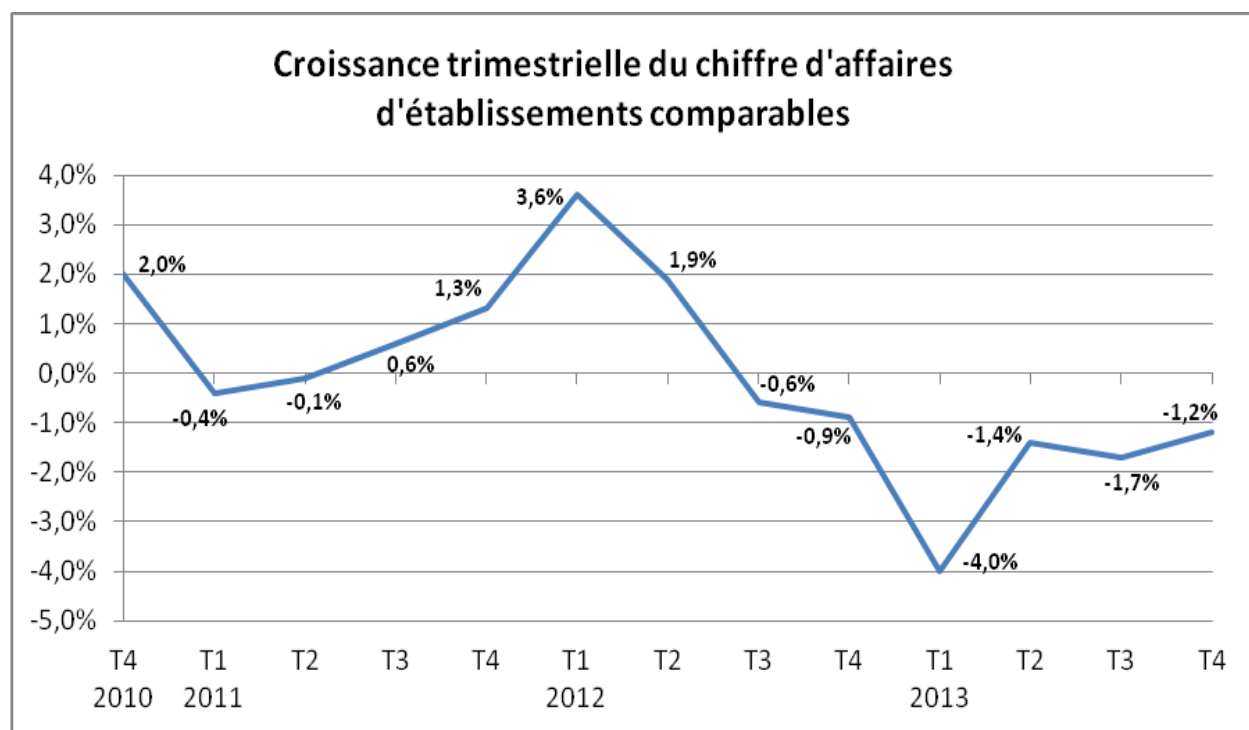
### Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a de nouveau subi les effets d'une situation économique difficile, ce qui s'est traduit par un recul de 1,2% du chiffre d'affaires d'établissements comparables. Il en résulte un fléchissement du chiffre d'affaires d'établissements comparables de 2,0% pour l'exercice.

Le trimestre et l'exercice ont souffert de la stagnation des dépenses de consommation et d'une concurrence féroce au niveau des prix et de l'offre dans l'industrie des services alimentaires. Des conditions climatiques défavorables ont également joué leur rôle, la majorité des grands centres du Canada jouissant d'un climat plus froid qu'en 2012, avec plus de précipitations dans bien des cas.

Les établissements avec façade sur rue, plus sensibles aux conditions climatiques et à l'intensification de la concurrence, ont pâti de ces conditions cette année, tandis que les centres commerciaux et les tours à bureaux s'en tiraient mieux. Certains de nos concepts subissent une pression concurrentielle forte et continue sur les prix de la part de grands joueurs internationaux; ces concepts ont généralement connu une année 2013 plus difficile et ce faisant, ils ont freiné la croissance moyenne du chiffre d'affaires des établissements comparables.

Le graphique qui suit présente les données trimestrielles sur l'évolution du chiffre d'affaires d'établissements comparables au cours des 13 derniers trimestres :



### Options sur actions

Aucune option sur action n'a été émise ou levée durant la période. Au 30 novembre 2013, aucune option sur action n'était en circulation.

### Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de la période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité ne constitue pas un facteur important de la variation trimestrielle de ses résultats. Le chiffre d'affaires à l'échelle du réseau varie de façon saisonnière; durant janvier et février, les ventes sont historiquement inférieures à la moyenne à cause du climat; elles sont historiquement supérieures à la moyenne de mai à août. Cette situation est généralement associée à un plus grand achalandage dans les établissements ayant façade sur rue, à des ventes supérieures des établissements saisonniers qui ne sont ouverts que durant les mois d'été et à des ventes supérieures des établissements situés dans des centres commerciaux. Les ventes des établissements situés dans des centres commerciaux sont également supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

### Éléments de passif éventuels

La Société est partie à des poursuites, litiges et différends relatifs à ses activités commerciales actuelles dont l'issue ne peut être établie. La direction croit que ces poursuites, litiges et différends n'auront pas de conséquences significatives sur les états financiers de la Société.

## **Sûreté**

La Société a produit une sûreté sous la forme d'une lettre de crédit d'un montant de 45 000 \$.

## **Risques et incertitudes**

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs tels l'innovation, des coûts accrus des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses profits et de ses revenus d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée d'apporter des changements à un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui ne préfèrent pas ce nouveau concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De la même façon, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire les ventes et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est assujéti au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

## **Arrangements hors-bilan**

MTY n'a aucun arrangement hors-bilan.

## **Transactions entre parties liées**

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

### Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants au cours de l'exercice :

<i>(en milliers de \$)</i>	Exercices clos le	
	30 novembre 2013	30 novembre 2012
Avantages à court terme	812 \$	659 \$
Jetons de présence des administrateurs	38 \$	40 \$
Rémunération totale des principaux dirigeants	850 \$	699 \$

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés du personnel de gestion est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

L'augmentation de la rémunération des principaux dirigeants résulte principalement de la répartition des rôles de chef de l'exploitation et de chef de la direction financière en deux fonctions distinctes en juin 2012.

En raison du nombre élevé de ses actionnaires, aucune partie n'exerce le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son chef de la direction, qui contrôle 26 % des actions en circulation.

La Société verse également des avantages salariaux à des personnes liées aux principaux dirigeants mentionnés ci-dessus. Leur rémunération totale de la période a été la suivante :

<i>(en milliers de \$)</i>	Exercice clos le	
	30 novembre 2013	30 novembre 2012
Avantages à court terme	402 \$	472 \$
Rémunération totale du personnel lié aux principaux dirigeants	402 \$	472 \$

Une société appartenant à des personnes liées aux principaux dirigeants détient une participation ne lui donnant pas le contrôle dans deux des filiales de la Société. Au cours de la période close le 30 novembre 2013, des dividendes de 27 \$ (néant en 2012) ont été payés à cette société par ces filiales.

### **Jugements comptables critiques**

Pour appliquer les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2013, les administrateurs doivent poser des jugements, formuler des hypothèses et procéder à des estimations à l'égard de la valeur comptable d'un actif et d'un passif qui ne s'impose pas autrement d'elle-même. Ces estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

### **Jugements d'importance critique lors de l'application des méthodes comptables**

À l'exception de ceux qui impliquent des estimations, les jugements d'importance critique qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont

l'incidence la plus significative sur les montants présentés dans les états financiers consolidés portent sur les points suivants :

#### *Définition des unités génératrices de trésorerie*

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs non financiers, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Pour ce faire, elle doit définir les unités génératrices de trésorerie; celles-ci sont déterminées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la plus petite taille d'un actif ou d'un groupe d'actifs ayant la capacité de générer des entrées de trésorerie.

#### *Comptabilisation des produits*

En matière de comptabilisation des produits tirés de la vente de biens et des contrats de construction, la direction fonde son jugement sur les critères détaillés présentés aux normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction ». Elle examine en particulier si la Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens.

#### *Consolidation des entités ad hoc*

Lorsqu'elle détermine quelles sociétés doivent être consolidées de la façon décrite ci-dessous, la Société doit exercer son jugement pour définir qui a le contrôle de fait des entités en question. Ce jugement est réévalué chaque année pour tenir compte des faits les plus récents concernant la situation de chaque entité.

### **Sources principales d'incertitude relative aux estimations**

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant.

#### *Regroupements d'entreprises*

En ce qui a trait aux regroupements d'entreprises, la Société doit énoncer des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis, y compris les immobilisations incorporelles tels les droits de franchise et les marques de commerce, et des passifs repris. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants constatés à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

#### *Dépréciation d'actifs non financiers*

L'estimation de la valeur recouvrable des actifs de la Société est généralement fondée sur le calcul de leur valeur d'utilité, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur moins les coûts de la vente, sauf pour ce qui est de certains actifs des établissements appartenant à la Société, pour lesquels la juste valeur moins les coûts de la vente était plus élevée que la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation de l'équipement de l'établissement.

À l'exception de la valeur des actifs de certains établissements appartenant à la Société et d'une des marques de commerce de la Société, la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») testées était supérieure ou égale à la valeur comptable des actifs. Les estimations des pertes de valeur étaient établies selon un taux d'actualisation de 17 % pour les UGT appartenant à la Société et de 15 % pour les marques de commerce et les droits de franchise. Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché tout en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé une dépréciation des immobilisations corporelles associées à huit de ses UGT, ceci à la suite d'un recul de leur performance. Ces huit UGT consistent en des groupes d'actifs rattachés à des établissements appartenant à la Société. La dépréciation totale, qui s'élève à 135 \$, correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et équipements à leur juste valeur diminuée des coûts de vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Ces calculs sont fondés sur notre meilleure estimation des flux de trésorerie futurs, laquelle s'appuie sur les flux de trésorerie de chaque UGT pour l'exercice précédent, extrapolés afin d'obtenir le rendement futur d'une UGT à la date la plus rapprochée des dates suivantes : la résiliation du contrat de location (le cas échéant) ou une échéance à cinq ans; une valeur finale est ensuite calculée au-delà de cette période, dans l'hypothèse qu'il n'y a aucune croissance par rapport aux flux de trésorerie des périodes précédentes. Les flux de trésorerie d'une période de cinq ans ont été utilisés, puisque la prévisibilité de périodes futures ne peut être estimée avec une précision raisonnable.

Une variation de 1% du taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la dépréciation ne se traduirait pas par une dépréciation significative supplémentaire des marques de commerce et droits de franchise ou des immobilisations corporelles des établissements appartenant à la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a repris une perte de valeur des immobilisations corporelles relatives à l'une de ses UGT après que celle-ci ait accru sa rentabilité. La reprise, qui s'élève au total à 64 \$, représente une partie de la perte de valeur de l'actif constatée au cours des exercices précédents; elle est fondée sur de nouvelles estimations des flux de trésorerie futurs de l'UGT.

#### *Dépréciation du goodwill*

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des UGT auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de l'UGT et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée. Il a été établi que le goodwill n'avait pas subi de dépréciation au 30 novembre 2013 et au 30 novembre 2012.

La Société a utilisé un taux d'actualisation de 13 % pour l'évaluation du goodwill. Aucune augmentation n'a été appliquée aux flux de trésorerie utilisés pour estimer la valeur finale.

#### *Durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles*

La Société revoit les durées d'utilité estimées de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à la fin de chaque exercice et détermine si les durées d'utilité de certains éléments devraient être raccourcies ou étendues en fonction de divers facteurs, notamment la technologie, la concurrence et la révision de l'offre de services. Au cours des exercices clos le 30 novembre 2013 et le 30 novembre 2012, la Société n'a pas eu à ajuster les durées d'utilité des actifs en se fondant sur les facteurs décrits ci-avant.

### *Provisions*

La Société formule des hypothèses et des estimations fondées sur sa connaissance actuelle des sommes qu'elle aura à déboursier dans le futur relativement à divers événements passés pour lesquels le montant à déboursier et le moment du décaissement sont incertains au moment de la présentation de ses états financiers.

### *Produits tirés de contrats de construction et de rénovation*

Les produits de la construction et de la rénovation de restaurants sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité contractuelle à la fin de la période d'information financière. La direction estime le pourcentage d'avancement en se fondant sur les coûts engagés à ce jour par rapport aux coûts estimatifs totaux du contrat, sauf dans l'éventualité où cette proportion ne serait pas représentative de l'état d'avancement.

### *Évaluation des instruments financiers*

La Société a recours à des techniques d'évaluation qui tiennent compte de données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour estimer la juste valeur de certains types d'instruments financiers.

De l'avis de la direction, les techniques d'évaluation et les hypothèses retenues sont appropriées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

### *Consolidation des entités ad hoc*

La Société doit consolider quelques sociétés ad hoc. Pour ce faire, la Société doit formuler des hypothèses à l'égard de certaines informations qui ne sont pas disponibles facilement ou qui ne peuvent être obtenues dans les délais de présentation. Ainsi, des hypothèses sont avancées et des estimations faites afin d'établir une valeur pour les actifs courants, les passifs courants et les passifs non courants ainsi que les résultats opérationnels en général.

### *Contrats déficitaires*

La Société comptabilise une provision pour contrats déficitaires lorsque les coûts inévitables à engager pour satisfaire à nos obligations en vertu d'un contrat sont supérieurs aux avantages attendus de ce contrat. Cette provision est évaluée à la valeur actualisée du moins élevé des montants suivants : le coût prévu de la résiliation du contrat et le coût net prévu de l'exécution du contrat.

### *Éventualités*

Dans le cours de ses activités, la Société est partie à divers litiges et poursuites susceptibles de nuire à certains de ses secteurs opérationnels. Les litiges en instance représentent des pertes potentielles pour l'entreprise.

La direction comptabilise des pertes éventuelles lorsqu'elle estime que ces pertes sont probables et qu'elles peuvent être estimées raisonnablement en fonction de l'information disponible à ce moment. Toute perte ainsi comptabilisée serait imputée au résultat et incluse dans les provisions. Tout règlement en espèces serait déduit des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. La direction estime le montant de la perte en analysant les dénouements éventuels et en examinant diverses stratégies à l'égard des litiges et des règlements.

## *Débiteurs*

La Société comptabilise une provision pour créances douteuses sur la base de l'expérience passée, de la situation de chaque établissement, de la situation financière de la contrepartie et de l'ancienneté des créances.

Les créances clients comprennent certaines sommes qui sont échues à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses. Puisque la qualité du crédit de la contrepartie n'a pas subi de modification importante, ces sommes sont considérées comme étant recouvrables.

## **Modifications comptables futures**

### IFRS 9 « Instruments financiers »

IFRS 9 « Instruments financiers » a été émise en novembre 2009 et renferme les exigences à l'égard des actifs financiers. Elle détermine le classement et l'évaluation d'actifs financiers et remplace les multiples modèles de classement et d'évaluation contenus dans IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » à l'égard des instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte qui ne comporte que deux catégories : le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres, lesquels sont constatés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque des instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement sur le capital investi. Néanmoins, d'autres gains et pertes (y compris des dépréciations) associés à de tels instruments demeurent au cumul des autres éléments du résultat global indéfiniment.

En octobre 2010, l'IASB a modifié IFRS 9 « Instruments financiers », laquelle a remplacé IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRIC 9 « Réexamen de dérivés incorporés ». Cette révision fournit des lignes directrices sur le classement, le reclassement et l'évaluation de passifs financiers ainsi que sur la présentation des gains et pertes par le biais du résultat net des passifs financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur. Les exigences à l'égard des passifs financiers, ajoutées en octobre 2010, reprennent en large part les exigences d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », sauf en ce qui concerne les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels seraient généralement constatés dans les autres éléments du résultat global.

La date d'application de cette norme n'est pas arrêtée pour l'instant.

### IFRS 10 « États financiers consolidés »

En mai 2011, l'IASB a émis IFRS 10 « États financiers consolidés » qui établit les principes pour la préparation et la présentation des états financiers consolidés d'une entité qui en contrôle une ou plusieurs autres. IFRS 10 propose un même modèle de consolidation qui définit que le contrôle est à la base de la consolidation. La nouvelle norme décrit la façon d'appliquer le principe du contrôle pour identifier les situations où une société en contrôle une autre et doit par conséquent présenter des états financiers consolidés. IFRS 10 définit également l'information qui doit être fournie dans les états financiers consolidés. Elle annule et remplace IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » et SIC-12 « Consolidation – Entités ad hoc ».

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.



## IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

En mai 2011, l'IASB a émis IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». IFRS 12 intègre, dans une même norme, des directives sur l'information à fournir à l'égard des intérêts détenus dans des filiales, des partenariats et entreprises associées ainsi que dans des entités structurées. L'objectif de la norme est d'exiger d'une entité qu'elle fournisse des informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer son exercice du contrôle, les restrictions qui pèsent sur les actifs et passifs consolidés, l'exposition au risque associée à des intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées et la part d'intérêts minoritaires dans les activités d'entités consolidées.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

## IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur »

En mai 2011, l'IASB a émis un guide sur l'évaluation à la juste valeur qui définit les obligations d'information par voie de note. Ce guide est repris dans IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » et son objectif est d'intégrer, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur selon les IFRS. Il ne définit pas d'autres avenues d'utilisation de la juste valeur.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

## IAS 19 « Avantages du personnel »

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 19 « Avantages du personnel » pour améliorer la comptabilisation des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi. Les modifications apportent des améliorations importantes :

- Elles éliminent la possibilité de différer la comptabilisation des gains et pertes connue comme la « méthode corridor » ou « méthode du report et de l'amortissement »;
- Elles simplifient la présentation de l'évolution des actifs et passifs générés par des régimes à prestations définies, notamment en exigeant que les réévaluations soient présentées aux autres éléments du résultat global, ce qui permet de distinguer ces ajustements de ceux fréquemment perçus comme le résultat des activités quotidiennes; et
- Elles améliorent les dispositions relatives aux informations à fournir à l'égard des régimes à prestations définies, notamment par une meilleure information sur les caractéristiques des régimes à prestations définies et sur les risques auxquels s'exposent les entités qui participent à de tels régimes.

La version modifiée de cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

## IFRS 7 « Instruments financiers: informations à fournir » et IAS 32 « Instruments financiers : présentation »

En décembre 2011, l'IASB a modifié IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et IAS 32 « Instruments financiers : présentation » dans le cadre de son projet sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. IFRS 7 a été modifiée pour harmoniser l'information à fournir à celle du Financial Accounting Standards Board (FASB), tandis qu'IAS 32 a été modifiée pour clarifier certains éléments et traiter des incohérences rencontrées lors d'une application pratique de la norme.

Les versions modifiées d'IFRS 7 et d'IAS 32 s'appliquent respectivement de façon rétrospective aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Une application anticipée est autorisée.

La Société évalue l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

## Risque lié à l'environnement économique

L'entreprise de la Société est tributaire de nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues propres à promouvoir les ventes jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. À la lumière des récentes tourmentes qui ont touché l'économie, le crédit et les marchés financiers, la rentabilité de la Société et le cours de ses actions ne sont pas à l'abri de revers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que la récession qui traverse présentement les provinces où elle fait affaires aura une incidence sur l'industrie de la restauration rapide. Cependant, la direction juge que la situation économique actuelle n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de solides flux de trésorerie; 2) pendant une période de ralentissement économique, les établissements de restauration rapide sont une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur.

## Instruments financiers et exposition au risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent, de par leur nature, certains risques, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

### *Juste valeur des instruments financiers comptabilisés*

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés obtenues au moyen des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après :

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Au 30 novembre 2013</b>		<b>Au 30 novembre 2012</b>	
	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>6 136</b>	<b>6 136</b>	33 036	33 036
Débiteurs	<b>13 452</b>	<b>13 452</b>	13 631	13 631
Prêts à recevoir	<b>978</b>	<b>978</b>	919	919
<b>Passifs financiers</b>				
Ligne de crédit	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>	-	-
Créditeurs et charges à payer	<b>11 903</b>	<b>11 903</b>	13 426	13 426
Dette à long terme	<b>7 169</b>	<b>7 169</b>	7 476	7 476

### *Détermination de la juste valeur*

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

**Trésorerie, équivalents de trésorerie, débiteurs, créditeurs et charges à payer** – La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

**Prêts à recevoir** – Les prêts à recevoir portent d’habitude intérêt aux taux du marché; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

**Dettes à long terme** – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d’emprunt estimatif s’appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

## **Politiques en matière de gestion des risques**

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs et à ses passifs financiers. L’analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2013.

### **Risque de crédit**

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les montants figurant à l’état de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour créances douteuses, que la direction de la Société estime en fonction de l’expérience passée et de son analyse de la conjoncture économique. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité pour les raisons suivantes :

- Sauf pour ce qui est des montants à recevoir d’établissements établis dans d’autres pays, la Société s’appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada, ce qui limite la concentration du risque de crédit.
- La Société inscrit une provision pour créances douteuses lorsque la direction estime que les montants qu’elle devrait recouvrer sont inférieurs au montant réel de la créance.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est limité du fait que la Société investit ses liquidités excédentaires dans des instruments financiers de première qualité auprès de contreparties solvables.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir est semblable à celui lié aux débiteurs. Une provision pour créances douteuses s’élevant à 133 \$ est présentement comptabilisée (55 \$ au 30 novembre 2012) à l’égard de prêts à recevoir.

### **Risque de change**

Le risque de change représente l’exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont surtout les achats de café qui exposent la Société au risque de change; celle-ci a donc conclu des contrats en vue de réduire son exposition aux fluctuations des monnaies étrangères reliées aux achats de café. Au 30 novembre 2013, la valeur totale de ces contrats était d’environ 544 \$.

De plus, la Société effectue des ventes dont les montants sont libellés en monnaies étrangères. Les établissements étrangers de la Société utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L’exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d’autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements étrangers.

Sauf en ce qui concerne les établissements étrangers mentionnés ci-dessus, la Société est peu exposée au risque lié au dollar américain; ce risque fluctue en fonction des variations du taux de change dans la mesure où des opérations sont conclues dans cette devise. De l’avis de la direction, ce risque est plutôt limité.

Au 30 novembre 2013, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains de 887 \$ CA et comptait des débiteurs d'un montant net de 437 \$CA et des créditeurs d'un montant net de 342 \$CA (425 \$CA, 429 \$CA et 0 \$ respectivement au 30 novembre 2012). Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle de 1 % des taux de change du dollar canadien donnerait lieu à une variation de 10 \$CA du résultat net et du résultat global.

### Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa ligne de crédit renouvelable et de sa facilité de gestion du risque de trésorerie. Les deux facilités portent intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait éventuellement devenir plus importante. Une somme de 12 000 \$ avait été prélevée sur la ligne de crédit au 30 novembre 2013. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 120 \$ par année de la charge d'intérêts sur l'emprunt en cours. La Société circonscrit ce risque en utilisant des acceptations bancaires à court terme tirées sur la facilité de crédit.

### Risque de liquidité

La Société conserve des facilités de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2013 :

<i>(en milliers de \$)</i>	Valeur	Flux de	Entre 0 et	Entre 6 et	Entre 12 et
	comptable	trésorerie contractuels	6 mois	12 mois	24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Ligne de crédit	12 000	12 000	12 000	-	-
Créditeurs et charges à payer	11 903	11 903	11 903	-	-
Dette à long terme	7 169	7 609	378	2 406	2 364
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	136	121	154
	31 072	31 512	24 417	2 527	2 518

### Aperçu

La direction est d'avis que la tendance dans l'industrie de la restauration rapide continuera de croître en réponse à la demande de consommateurs occupés et pressés.

Pendant les prochains mois, la direction travaillera à restaurer un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif en créant plus d'innovation, en misant sur la qualité du service à la clientèle dans chacun de ses établissements et en optimisant la valeur offerte à sa clientèle.

L'industrie de la restauration rapide demeurera exigeante et la direction estime qu'en mettant l'accent sur l'offre alimentaire, la constance et l'ambiance, les restaurants de MTY se tailleront une plus forte position pour faire face aux défis. Considérant le contexte concurrentiel où plus de restaurants s'affrontent pour s'accaparer les dollars d'une consommation discrétionnaire limitée, chaque concept doit préserver et améliorer la pertinence de son offre aux consommateurs.

La direction continuera à mettre l'accent sur l'optimisation de la valeur des nouveaux établissements et concepts de notre réseau. Elle s'efforcera aussi d'offrir à ses clients une vaste gamme de menus innovateurs et des restaurants au décor actuel.

## **Contrôles et procédures**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour garantir que cette information est colligée puis communiquée à la direction de la Société de sorte qu'elle prenne des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financières d'établir et de maintenir un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, après avoir évalué l'efficacité du processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 novembre 2013, ont conclu qu'il était efficace.

Le chef de la direction, le chef de la direction financière et la direction ont conclu qu'à leur connaissance et après avoir procédé à une évaluation, au 30 novembre 2013, aucun changement n'avait été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui ait eu ou soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

### **Limites des contrôles et procédures**

La direction, y compris son président et chef de la direction et son chef de la direction financière, croient que si bien conçus et appliqués qu'ils soient, les contrôles et procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs des systèmes de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit refléter le fait qu'il existe des contraintes au plan des ressources et que les bénéfices des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôles, aucun ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle et cas de fraude, s'il en est à l'intérieur de la Société, ont été prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent que le jugement des faits lors d'une prise de décision peut être faussé et qu'un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. En outre, les contrôles peuvent être contournés par les actes individuels de certaines personnes, par collusion entre deux personnes ou plusieurs, ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception d'un système de surveillance des contrôles est aussi fondée en partie sur certaines hypothèses à l'égard de la possibilité d'événements futurs et rien ne peut garantir que le système conçu parviendra à atteindre les objectifs qu'il s'est donnés dans toutes les conditions éventuelles futures.

En conséquence, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficace, des inexactitudes dues à l'erreur ou à la fraude peuvent survenir et ne pas être détectées.

### **Limites de l'étendue de la conception**

La direction de la Société, de concert avec son président et chef de la direction et son chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et le contrôle interne à l'égard de l'information financière relatifs aux

récentes acquisitions des opérations d'Extreme Brandz (acquisition en date du 24 septembre 2013), de ThaiZone (acquisition en date du 30 septembre 2013) et de SushiGo (acquisition en date du 1<sup>er</sup> juin 2013). En excluant le goodwill créé par ces acquisitions, les opérations de ces bannières représentent respectivement 19%, 8% et 0% de l'actif de la Société (9%, 2% et 2% de l'actif courant et 20%, 9% et 0% de l'actif non courant), 5%, 1% et 0% du passif courant (10%, 0% et 2% du passif à long terme), 2%, 0% et 0% du revenu de la Société et 2%, 0% et 0% des capitaux propres de la Société.

La direction de la Société, de concert avec son président et chef de la direction et son chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et le contrôle interne à l'égard de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilité à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2013, ces entités ad hoc représentent 0% de l'actif courant de la Société, 0% de son actif non courant, 1% du passif courant de la Société, 0% de son passif à long terme, 4% des produits de la Société et 0% de son résultat.

*“Stanley Ma”*

---

Stanley Ma, chef de la direction

*“Éric Lefebvre”*

---

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA  
Chef de la direction financière